



Chers membres, Mesdames, Messieurs,

La directive G18 définit la qualité du gaz pour les réseaux de gaz H et les réseaux d'hydrogène. Les normes sur lesquelles elle s'appuie, à savoir SN EN 16726, SN EN 17124 et SN ISO 14687, ont été révisées. Par ailleurs, le document CEN/TS 17977 relatif à la qualité de l'hydrogène dans les réseaux reconvertis a été publié.

La commission SVGW G-UK4 a révisé l'édition de juin 2022 du G18 sur la base des normes susmentionnées. Cette révision a été élaborée en concertation avec les gestionnaires de réseau à haute pression. De même, les implications pour le transport international ont été coordonnées avec Transitgas.

Les principales modifications par rapport à l'édition G18 de juin 2022 :

- Chap. 1 : Précision concernant la responsabilité du gestionnaire de réseau de gaz quant à la qualité du gaz
- Gaz H (chap. 5) :
 - o Adaptation des caractéristiques de combustion (chap. 5.1, tab. 2), spécifiquement l'indice de Wobbe et la densité relative, selon SN EN 16726.
 - L'élargissement des valeurs limites de la densité relative élargit les caractéristiques du gaz, de sorte que le chap. 5.2 « Adaptations locales des caractéristiques techniques de combustion pour le gaz H » devient obsolète et peut être supprimé sans remplacement. L'indice de Wobbe inférieur est légèrement relevé, ce qui est déjà prescrit dans la directive SVGW G13 pour l'injection en tant que gaz de substitution.
 - Les valeurs limites pour le pouvoir calorifique ne s'appliquent plus. Les caractéristiques de combustion que sont l'indice de Wobbe et la densité relative sont déterminantes. Le pouvoir calorifique correspondant est calculé à partir de ces deux valeurs.
 - o Adaptation selon SN EN 16726 : (chap. 5.1, tab. 3)
 - Point de rosée des hydrocarbures
 - Soufre : la valeur limite du « soufre total » a été supprimée
 - « Brouillard, poussière, liquide » est intégré dans le commentaire « Autres impuretés »
 - o Eau : la limite pour la teneur minimale a été abaissée de 10 bar à 5 bar afin de refléter la limite entre le réseau de distribution et la haute pression de 5 bar.
 - o Les valeurs limites pour le transport international ne sont plus mentionnées, car elles sont régies par des contrats.
- Hydrogène (chap. 6)
 - o Groupe A : Composition de l'hydrogène dans les conduites de gaz réaffectées (chap. 6.1, Tab. 4) :
 - Inclusion d'une valeur limite pour l'indice de Wobbe issue de CEN/TS 17977, qui peut être fortement influencée par les substances associées.
 - Adaptation des valeurs pour O₂, H₂O, ainsi que pour les « brouillards, poussières, liquides » par analogie avec le gaz H
 - o Groupe D : Exigences pour les véhicules à pile à combustible (chap. 6, tab. 5) : le tableau est supprimé et il est uniquement renvoyé à la norme (SN EN 17124).
- Tous les autres chapitres : modifications rédactionnelles

SVGW invite les milieux intéressés à participer à la consultation publique qui débutera le mercredi 17 avril 2026 et se terminera le vendredi **15 mai 2026**.

Les documents relatifs à la consultation en français et allemand seront disponibles à partir du 17 avril 2026 sur les sites web suivants de SVGW :

[Mise en consultation | SVGW](#)

Veuillez utiliser exclusivement le formulaire Excel mis à votre disposition pour faire part de vos objections et commentaires, et l'envoyer avant le **15 mai 2026** à b.bordenet@svgw.ch. En cas de problème ou pour toute question, Bettina Bordenet se tient à votre disposition.

À l'issue de la période de consultation, le groupe de travail procédera à une révision du présent projet sur la base des commentaires reçus par la commission G-UK4. Toutefois, il nous est impossible de répondre personnellement à tous les commentaires. Nous vous prions de nous en excuser.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Avec nos meilleures salutations

SVGW Association pour l'eau, le gaz et la chaleur

Diego Modolell

Sous-directeur, Responsable des départements Gaz/Chaleur et Formation (directeur adjoint)

Votre contact:: Bettina Bordenet | Spécialiste Gaz renouvelables | b.bordenet@svgw.ch
+41 44 288 33 19

Destinataires: OFEN; Offices cantonales; IFP ; distributeurs de gaz; GI+I ; gestionnaires de réseau à haute pression ; SVGW: Comité et commissions: G-HK; G-UK1; G-UK2; G-UK4; G-UK5; Gaziers Romands; VSG; Verein der H2 Produzenten

Circulaire Nr.: 26 / 06 FR, Zuerich, le 17 avril 2026